



Formations modulaires :



NOUVEAU !!! Formations du 1er semestre 2011

Contact : Virginie
MARTIN

Tél : 03.29.69.55.56

Permanences juridiques gratuites :

Avocats :

- 18/03/2011 à Saint Dié

- 01/03/11 à Epinal

Notaires :

- 8/03/2011 à Épinal

- 18/02/2011 à Saint-Dié

**Renseignements et
prise de RDV au :**
03.29.69.55.53

Consulter les dates des
permanences pour
2011...

Permanence environnement :

sur RDV au
03.29.69.55.84

Voir les horaires et lieux
de réunions ...

Besoin d'une information juridique ?

Des juristes répondent
gratuitement à vos
questions (6 jours sur 7

Actualités :



- **Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise : J -13.** Le déménagement de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges aura lieu le 14 février 2011. Dès le 17 février 2011, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges vous invite à la rencontrer dans ses nouveaux locaux, situés 22, Rue Léo Valentin – Zone de la Voivre à Épinal, et vous propose une nouvelle offre de services. Plus d'informations au 03.29.69.55.55.

- **Semaine des Métiers et de l'Emploi.** La CMA des Vosges de Saint-Dié participe la Semaine des Métiers et de l'Emploi. Les collégiens de 3^{ème}, lycéens, demandeurs d'emploi et les salariés à la recherche d'une orientation professionnelle sont invités à venir découvrir les métiers, les offres d'emplois disponibles, les entreprises qui recrutent, les formations (initiale ou continue) et les possibilités d'évolution de carrière. La manifestation se déroulera : - mardi 15/02/11 de 14 à 17h
- mercredi 16/02/11 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- jeudi 17/02/11 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
à l'espace Robert Schuman de Saint-Dié des Vosges. Entrée gratuite.

- **41èmes Olympiades des Métiers.** Les CMA s'engagent aux cotés du Comité Français des Olympiades des Métiers (COFOM) pour promouvoir la 41e édition de ce championnat mondial dont la vocation première est d'assurer la promotion de l'excellence des jeunes et des métiers. Les prochaines étapes sont les finales nationales début février 2011 à Paris. Les Olympiades des Métiers rassemblent tous les deux ans près de 1 000 candidats de moins de 23 ans du monde entier, pour comparer leur compétence dans une quarantaine de métiers. Ce championnat participe pleinement à la valorisation des métiers et à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence vers la réussite professionnelle. La finale Mondiale se déroulera à Londres du 5 au 8 octobre 2011. Plus d'infos, www.wordskills.com

- **Le sénat se prononce sur la « validation du quatrième trimestre » pour les artisans.** Dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), le Sénat a voté l'amendement Dini concernant les trimestres de retraite des indépendants. Certains d'entre eux n'ayant pu valider quatre trimestres en raison d'une diminution de leurs revenus, ont la possibilité d'effectuer des versements complémentaires de cotisations pour valider quatre trimestres de retraite par an, et ce pendant un délai de six années. Cette mesure étant largement méconnue, l'amendement prévoit une obligation d'information complète de ces dispositions.

- **Auto entrepreneur : Maintien de la proratisation depuis janvier 2011.** La loi de

de 8h à 20h).

N° Indigo :

0 820 09 78 38

Appels d'offres pour les artisans :

- [Site du Conseil général des Vosges](#)
- [Site de l'OPAC des Vosges](#)
- [Site de l'Association des Maires des Vosges](#)
- [Bulletin officiel des annonces des marchés publics \(BOAMP\)](#)

A noter dans vos agendas :

[Consultez les salons, événements et manifestations ...](#)

finances rectificative pour 2010 prévoit à titre dérogatoire que les entrepreneurs individuels ayant opté pour le régime micro-social et ayant débuté leur activité en 2009 et 2010 ne soient pas soumis à la règle de proratisation de leur chiffre d'affaires. En revanche, les auto-entrepreneurs qui créent leur activité à compter du 1er janvier 2011, se verront appliquer la règle du prorata temporis de leur chiffre d'affaires.

- **Prix Stars et Métiers 2011.** Organisé pour la cinquième année consécutive par les Banques Populaires et le réseau des CMA, le concours Stars et Métiers met en valeur les entreprises artisanales d'exception au travers de leurs démarches. Les entreprises artisanales peuvent concourir dans quatre catégories : innovation technologique, stratégie globale d'innovation, dynamique commerciale, et, dynamique et gestion des ressources humaines. Pour participer à ce prix, connaître le calendrier de sélection et être accompagné dans votre démarche de candidature, rapprochez vous de votre conseiller économique à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges. Date limite de candidature : 8 avril 2011. Plus d'informations auprès de votre conseiller CMA 88.

- **Semaine du développement durable: du 1er au 7 avril 2011.** Chaque année, le Ministère du développement durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, durant une semaine, les principes du développement durable. Cette nouvelle édition sera l'opportunité de valoriser les changements de comportements, avec un seul mot d'ordre : "Passez au durable, ça marche!". Un appel à projet est ainsi lancé, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2011 en remplissant le formulaire sur le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr.

- **Lancement des journées métiers d'art 2011 : à la découverte de métiers de passion...en Lorraine et dans les Vosges.** Gage d'un savoir-faire unique, synonyme d'excellence, d'art de vivre et d'innovation, les métiers d'art sont au cœur du patrimoine de la Région Lorraine. Maîtrise technique, imagination créatrice, à la croisée du beau et de l'utile, des créateurs de talent transforment la matière en pièces d'exception. Le public est convié à entrer dans les ateliers des artisans pour les écouter et les découvrir. Changer son regard. Tel est l'esprit des Journées des Métiers d'Art auquel il vous est proposé de vous associer en ouvrant les portes de vos ateliers où en participant à des expositions collectives. Pour tout renseignement sur les JMA en Lorraine et inscription, joindre le Correspondant Régional Christophe de LAVENNE Mission Régionale Métiers d'Art au 03.83.54.58.48 ou à jma.lorraine@inffolor.org

- **Artisan, cédant ou repreneur, le parcours de la transmission/reprise d'entreprise peut paraître complexe.** L'OPCAMS (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'Artisanat des Métiers et Services) co-financé par l'Europe et l'Etat Français vous aide en complément de l'aide apportée par votre Chambre de Métier et de l'Artisanat. Si vous identifiez un salarié prêt à reprendre votre entreprise, cet organisme peut lui faire bénéficier du dispositif « transmission-reprise d'entreprise ». Ce parcours favorise la réussite du repreneur en mettant à sa disposition un réseau d'experts. L'OPCAMS finance 100 % du SPI (Stage de Préparation à l'Installation) et propose au salarié de suivre des jours de formation supplémentaires dans les domaines de son choix, dans les mêmes conditions financières. Le gérant, quant à lui peut se faire rembourser les heures de formation du salarié ayant lieu au sein de l'entreprise, et une partie de son salaire. Des conseillers vous accompagnent de 3 mois à 2 ans avant la reprise et vous aident dans vos démarches. Plus d'infos, Corinne Sloan- 01.49.20.85.29 c.sloan@opcams.fr et Frédéric Cauet - 06.78.54.18.86 f.cauet@opcams.fr ou consulter le site www.opcams.fr

Vous êtes artisan...

Vous recherchez un apprenti : [cliquez ici](#)

Vous désirez transmettre votre entreprise : [cliquez ici](#)

Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

Webmestre : [Maud THEVENY](#)

24 rue Boulay de la Meurthe – 88001 Epinal Cedex

Tél : 03 29 69 55 55

Fax : 03 29 69 55 57

Courriel : chambre.metiers@cma-vosges.fr

Site internet : www.cma-vosges.fr

■ 30 000 entreprises à reprendre

■ 4 secteurs



L'Artisanat
Première entreprise de France

■ 170 000 apprentis formés chaque année

■ 920 000 entreprises